

Voie vers la profession de notaire, questions

Par **Lisoux29**, le 11/04/2018 à 17:06

Bonjour :) !

J'ai besoin de quelques éclaircissements concernant le notariat !

Je suis en L3 en parcours franco-allemand à Rennes.

Je sais d'ores et déjà que je souhaite m'orienter vers la profession de notaire. Idéalement j'aimerais être spécialisée en droit franco-allemand/international. Est-ce une bonne spécialisation pour ce métier ?

Mais en plus je ne sais pas comment m'y prendre...

Si je continue mon parcours, je partirais en Allemagne(ce que j'adorerais ...) pour obtenir un LL.M. et un master droit européen (on est associé au master droit européen alors que nous faisons principalement du droit comparé), je reviendrais en France après mon M2. Dès lors je devrais candidater au CFPN avec dossier et entretien si je ne me trompe pas? Aurais-je ma chance avec un parcours comme celui-ci?

Sinon deuxième solution: j'arrête le PFA et je m'oriente directement en M1 Notariat pour suivre la voie universitaire. J'ai vu un M2 droit notarial international et européen à Lyon III, mais je ne sais pas ce qu'il vaut, alors si quelqu'un connaît ou pourrait m'éclairer je suis preneuse ! :)

Voilà j'hésite entre ces deux "voies" , laquelle serait la mieux selon vous? Est ce que je fonce dans un mur en pensant pouvoir me spécialiser en droit allemand ?

Merci :)

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/04/2018 à 08:59

Bonjour

Je ne vois pas trop l'intérêt de votre projet n°1. Faire vos études en Allemagne pour revenir faire le CFPN en France, c'est totalement illogique. Si vous voulez être notaire en France alors il faut faire un M1 et M2 notariat ou gestion de patrimoine en France.

Une spécialité franco-allemande ne vous servira pas à grand chose.

Le créateur du forum est justement un notaire. Je vais le contacter pour voir s'il peut vous donner quelques conseils.